Fiche de données de sécurité

Copyright,2020, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	33-3054-5	**Numéro de version:**	1.09
Date de révision:	30/07/2020	**Annule et remplace la version du :**	29/07/2020

Numéro de version Transport:

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:
3M™ Rubber Adhesive 1300L TF

Numéros d'identification de produit

UU-0015-0907-2	UU-0015-1017-9	UU-0015-1018-7	UU-0015-1694-5
7100038274	7100036384	7100034893	7100036550

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:
Adhésif.

1.3. Details du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE:	3M France 1 PARVIS DE L'INNOVATION CS 20203 95006 CERGY PONTOISE CEDEX
Téléphone:	01 30 31 61 61
E-mail:	tfr@mmm.com
Site internet	htpp://3m.quickfds.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence:
Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Les classifications santé et environnement de ce matériau ont été établies en utilisant la méthode de calcul, sauf si des données de tests sont disponibles ou si la forme physique affecte la classification. Les classifications fondées sur des données de tests ou sur la forme physique sont notées ci-dessous, le cas échéant.
La classification d'aspiration n'est pas requise sur l'étiquette en raison de la viscosité du produit.

CLASSIFICATION:

Liquide inflammable, Catégorie 2 - Liq. Inflamm. 2; H225
Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2 - H319

Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 2 - H315

Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition unique, catégorie 3 - STOT SE 3; H336

Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 2 - Auat. Chr. 2; H411

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:
DANGER.

Symboles ::
SGH02 (Flamme) |SGH07 (Point d'exclamation)SGH09 (Environnement)

Pictogrammes

Ingrédients :

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	% par poids
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques		927-510-4	20 - 40
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n- Hexane		931-254-9	10 - 30
Butanone	78-93-3	201-159-0	15 - 30

MENTIONS DE DANGER:

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H315	Provoque une irritation cutanée.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Prévention:

P210A	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P261A	Eviter de respirer les vapeurs.
P273	Eviter le rejet dans l'environnement.

Intervention ::

P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P370 + P378G	En cas d'incendie: Utiliser un agent de lutte adapté pour les liquides et les matières

inflammables tel qu'un agent chimique sec ou du dioxyde de carbone pour l'extinction.

Elimination:

P501 Éliminer le contenu/ récipient conformément à la réglementation locale/ régionale/nationale/ internationale.

AUTRES INFORMATIONS:

Dangers supplémentaires (statements):
EUH208 Contient Colophane. Peut produire une réaction allergique.

11% du mélange consiste en composants de toxicité aigüe par voie orale inconnue.

Contient 11% de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

2.3 .Autres dangers

Inconnu

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	REACH Registration No.	% par poids	Classification
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques		927-510-4		20 - 40	Tox. aquatique chronique 2, H411 Liq. inflam. 2, H225; Tox.aspiration 1, H304; Irr. de la peau 2, H315; STOT SE 3, H336
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n- Hexane		931-254-9		10 - 30	Tox. aquatique chronique 2, H411 Liq. inflam. 2, H225; Tox.aspiration 1, H304; Irr. de la peau 2, H315; STOT SE 3, H336
Butanone	78-93-3	201-159-0	01-2119457290-43	15 - 30	Liq. inflam. 2, H225; Irr. des yeux 2, H319; STOT SE 3, H336; EUH066
Résine formaldéhyde P-tertiobutylphénol	Confidentiel			7 - 13	Substance non classée comme dangereuse
Polychloroprène	9010-98-4			7 - 13	Substance non classée comme dangereuse
Acétate de propyle	109-60-4	203-686-1		7 - 13	Liq. inflam. 2, H225; Irr. des yeux 2, H319; STOT SE 3, H336; EUH066 - Nota C
Oxyde de magnésium	1309-48-4	215-171-9		1 - 5	Substance avec une limite d'exposition professionnelle
PRODUITS DE REACTION DU P-CRESOL AVEC DU DICYCLOPENTADIENE ET DE L'ISOBUTYLENE	68610-51-5	271-867-2	01-2119496062-39	0,1 - 1	Tox. aquatique chronique 4, H413 Repr. 2, H361d
Oxyde de zinc	1314-13-2	215-222-5	01-2119463881-	0,1 - 1	Aquatique aigüe 1, H400,M=1; Tox. aquatique

			32		chronique 1, H410,M=1
Colophane	8050-09-7	232-475-7		0,1 - 1	Skin Sens. 1B, H317

Note: Toute entrée dans la colonne # CE qui commence avec le numéro 6, 7, 8 ou 9 est un numéro provisoire de la liste fournie par l'ECHA en attendant la publication du numéro officiel de l'inventaire CE de la substance.
Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:
Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:
Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:
Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin.

En cas d'ingestion:
Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:
Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:
Non applicable.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:
En cas d'incendie: Utiliser un agent de lutte adapté pour les liquides et les matières inflammables tel qu'un agent chimique sec ou du dioxyde de carbone pour l'extinction.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:
Les conteneurs exposés au feu peuvent accumuler une pression et exploser.

Décomposition dangereuse ou sous-produits

Substance	Condition
Monoxyde de carbone	Pendant la combustion.
Dioxyde de carbone	Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:
L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion. Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:
Évacuer la zone. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Ventiler la zone. En cas déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Attention! Un moteur peut être une source d'ignition et pourrait provoquer des gaz ou vapeurs inflammables, dans la zone de déversement, et brûler ou exploser. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:
Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:
Contenir le renversement. Couvrir la zone de déversement avec une mousse extinctrice résistante aux solvants polaires. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Ramasser en utilisant des outils anti-déflagrants. Mettre dans un récipient métallique. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par des personnes compétentes. Ventiler la zone. Lire et suivre les précautions d'emploi sur l'étiquette et la fiche de sécurité du solvant. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:
Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:
Pour usage industriel/professionnel seulement. Pas pour la vente au consommateur ou l'utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosol Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc) Porter des chaussures anti-statiques ou correctement mises à la terre. Utiliser l'équipement de protection individuel requis (p.e. des gants, des masques de respiration,...) Pour diminuer le risque d'ignition, déterminer les classifications électriques applicables pour le procédé utilisant ce produit et sélectionner un équipement de ventilation extractive locale spécifique pour éviter l'accumulation de vapeurs inflammables. Mise à la terre/liaison équipotentille du récipient et du matériel de réception si le produit a une volatilité telle qu'il puisse se former une atmosphère dangereuse.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:
Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des agents oxydants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):
Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle
Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition

professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Acétate de propyle	109-60-4	VLEPs France	VLEP (8 heures): 840 mg/m3 (200 ppm)	
Oxyde de magnésium	1309-48-4	VLEPs France	VLEP (8 heures) (fumées): 10 mg/m3	
Oxyde de zinc	1314-13-2	VLEPs France	VLEP (poussières - 8 heures): 10 mg/m3; VLEP (fumées - 8 heures): 5 mg/m3	
Butanone	78-93-3	VLEPs France	VLEP (8 heures) contraignante: 600 mg/m3 (200ppm); VLCT (15 minutes) contraignante: 900 mg/m3 (300 ppm).	la peau
Colophane (produits de décomposition des baguettes de soudure, exprimés en aldéhyde formique)	8050-09-7	VLEPs France	VLEP (8 heures): 0.1 mg/m3	

VLEPs France : France. Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle (VLEP) aux agents chimiques en France (INRS, ED 984)
VLEP
Valeurs limites de moyenne d''exposition
/

Valeurs limites biologiques

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Paramètre	Milieu	Moment de prélevement	Valeur	Mentions additionnelles
Butanone	78-93-3	IBE France	Butanone	Urine	EOS	2 mg/l	

IBE France : France: Indicateurs Biologiques d'Exposition (IBE) , INRS (ND 2065)
EOS : En fin de poste

Niveaux dérivés sans effet (DNEL)

Ingrédient	Produit de dégradation	Population	Type d'exposition humaine	DNEL
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n-Hexane		Employé	Cutané, exposition à long terme (8 heures), effets sytémiques	13 964 mg/kg bw/d
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n-Hexane		Employé	Inhalation, exposition à long terme (8 heures), effets systémiques	5 306 mg/m3
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques		Employé	Cutané, exposition à long terme (8 heures), effets sytémiques	13 964 mg/kg bw/d
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques		Employé	Inhalation, exposition à long terme (8 heures), effets systémiques	5 306 mg/m3
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n-Hexane		Employé	Cutané, exposition à long terme (8 heures), effets sytémiques	300 mg/kg bw/d
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n-Hexane		Employé	Inhalation, exposition à long terme (8 heures), effets systémiques	2 085 mg/m3
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques		Employé	Cutané, exposition à long terme (8 heures), effets sytémiques	300 mg/kg bw/d
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes,		Employé	Inhalation, exposition à long terme (8 heures),	2 085 mg/m3

cycliques			effets systémiques	
Oxyde de zinc		Employé	Cutané, exposition à long terme (8 heures), effets locaux	622 mg/cm2
Oxyde de zinc		Employé	Exposition à court terme par voie cutanée; Les effets locaux	6 223 mg/cm2
Oxyde de zinc		Employé	Exposition à long terme (8h) par inhalation; Les effets locaux	1,2 mg/m3
Oxyde de zinc		Employé	Inhalation, exposition à court terme, effets locales	6,2 mg/m3
Oxyde de zinc		Employé	Oral, Exposition court terme, Effets locaux	62,2 mg/kg bw/d
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n-Hexane		Employé	Cutané, exposition à long terme (8 heures), effets sytémiques	300 mg/kg bw/d
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n-Hexane		Employé	Inhalation, exposition à long terme (8 heures), effets systémiques	2 085 mg/m3
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques		Employé	Cutané, exposition à long terme (8 heures), effets sytémiques	300 mg/kg bw/d
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques		Employé	Inhalation, exposition à long terme (8 heures), effets systémiques	2 085 mg/m3

Concentrations prévisibles sans effet (PNEC)

Ingrédient	**Produit de dégradation**	**Compartiment**	**PNEC**
Oxyde de zinc		Sol agricole	44,3 mg/kg d.w.
Oxyde de zinc		Eau	0,0256 mg/l
Oxyde de zinc		Sédiments de l'eau	146 mg/kg d.w.
Oxyde de zinc		Eau de mer	0,0076 mg/l
Oxyde de zinc		Sédiments de l'eau de mer	70,3 mg/kg d.w.
Oxyde de zinc		Usine de traitement des eaux d'égout	0,0647 mg/l
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n-Hexane		Sol agricole	0,53 mg/kg d.w.
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n-Hexane		Eau	0,096 mg/l
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n-Hexane		Sédiments de l'eau	2,5 mg/kg d.w.
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n-Hexane		Eau de mer	0,096 mg/l
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n-Hexane		Sédiments de l'eau de mer	2,5 mg/kg d.w.

Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques		Sol agricole	0,53 mg/kg d.w.
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques		Eau	0,096 mg/l
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques		Sédiments de l'eau	2,5 mg/kg d.w.
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques		Eau de mer	0,096 mg/l
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques		Sédiments de l'eau de mer	2,5 mg/kg d.w.

Les procédures de surveillance recommandées: Les informations sur les procédures de surveillance recommandées peuvent être obtenues auprès de l'Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS).

8.2. Contrôles de l'exposition:

De plus, se référer à l'annexe pour plus d'information.

8.2.1. Contrôles techniques appropriés
Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées /gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire. Utiliser un équipement de ventilation anti-explosion.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:
Lunettes de protection ouvertes.

Normes applicables / Standards
Utiliser une protection oculaire conforme à l'EN 166.

Protection de la peau/la main
Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de polymère stratifié pour améliorer la dextérité. Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

Matériel	**Epaisseur (mm)**	**Temps de pénétration**
Polymère laminé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

Normes applicables / Standards
Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire pour décider si un appareil de protection respiratoire est demandé. Si un

appareil de protection respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez le type de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques et particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

Normes applicables / Standards
Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136: Filtres types A &P

8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement
Se référer à l'annexe

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Apparence	
Etat physique:	Liquide
Couleur	Jaune
Aspect physique spécifique::	Liquide
Odeur	solvant
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données de tests disponibles.*
pH	*Pas de données de tests disponibles.*
Point/intervalle d'ébullition:	>=48 °C [*Conditions:*Données pour les hydrocarbures aliphatiques]
Point de fusion:	*Pas de données de tests disponibles.*
Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
Dangers d'explosion:	Non classifié
Propriétés comburantes:	Non classifié
Point d'éclair:	<=0 °C [*Méthode de test:*Coupe fermée] [*Conditions:*Données pour les hydrocarbures aliphatiques]
Température d'inflammation spontanée	*Pas de données de tests disponibles.*
Limites d'inflammabilité (LEL)	*Pas de données de tests disponibles.*
Limites d'inflammabilité (UEL)	*Pas de données de tests disponibles.*
Pression de vapeur	*Pas de données de tests disponibles.*
Densité relative	0,85 - 0,87 [*Réf. Standard :*Eau = 1]
Hydrosolubilité	*Pas de données de tests disponibles.*
Solubilité (non-eau)	*Pas de données de tests disponibles.*
Coefficient de partage n-octanol / eau	*Pas de données de tests disponibles.*
Taux d'évaporation:	*Pas de données de tests disponibles.*
Densité de vapeur	*Pas de données de tests disponibles.*
Température de décomposition	*Pas de données de tests disponibles.*
Viscosité	300 - 800 mPa-s
Densité	*Pas de données de tests disponibles.*

9.2. Autres informations:

Composés Organiques Volatils	*Pas de données de tests disponibles.*
Teneur en matières volatiles:	67,5 - 74,5 % en poids

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:
Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:
Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:
Chaleur.
étincelles et / ou flammes

10.5 Matériaux à éviter:
Agents oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux:

Substance	Condition
Non applicable	

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans la section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans la section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 11 sont fondées sur les règles de classifications selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques:

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:
Peut être nocif en cas d'inhalation. Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements,douleur nasale et maux de gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau:
Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure: rougeurs locales, boursouflures, démangeaisons et desséchement, fissuration, formation de cloques, et la douleur. Irritation mécanique de la peau: les symptômes peuvent inclure démangeaisons et rougeurs.

Contact avec les yeux:
Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente. Irritation oculaire d'ordre mécanique: les symptômes peuvent inclure irritation, rougeurs, éraflure de la cornée et larmoiements.

Ingestion:
Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:

Dépression du système nerveux central: les symptômes peuvent inclure maux de tête, vertiges, somnolence, manque de coordination, nausées, ralentissement des réflexes, troubles de la parole, étourdissements et évanouissement.

Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer des effets sur un organe cible:
Neuropathie périphérique: les symptômes peuvent inclure fourmillements et engourdissement des extrémités, manque de coordination, faiblesse dans les pieds et les mains, tremblements et atrophie des muscles.

Toxicité pour la reproduction / le développement
Contient un produit chimique ou des produits chimiques qui peuvent causer des malformations congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigüe

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Cutané		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Produit	Inhalation - Vapeur(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé.20 - 50 mg/l
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Butanone	Cutané	Lapin	LD50 > 8 050 mg/kg
Butanone	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 34,5 mg/l
Butanone	Ingestion	Rat	LD50 2 737 mg/kg
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	Cutané	Lapin	LD50 > 2 920 mg/kg
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	Cutané	Lapin	LD50 > 3 160 mg/kg
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	Cutané	Lapin	LD50 > 3 160 mg/kg
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	Cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 > 14,7 mg/l
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 > 23,3 mg/l
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 > 5,61 mg/l
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	Ingestion	Rat	LD50 > 5 840 mg/kg
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n- Hexane	Cutané	Lapin	LD50 > 2 920 mg/kg
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n- Hexane	Cutané	Lapin	LD50 > 3 160 mg/kg
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n- Hexane	Cutané	Lapin	LD50 > 3 160 mg/kg
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n- Hexane	Cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n- Hexane	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 > 14,7 mg/l
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n- Hexane	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 > 23,3 mg/l
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n- Hexane	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 > 5,61 mg/l
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n- Hexane	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n- Hexane	Ingestion	Rat	LD50 > 5 840 mg/kg
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n- Hexane	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Polychloroprène	Cutané		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Polychloroprène	Ingestion	Rat	LD50 > 20 000 mg/kg
Acétate de propyle	Cutané	Lapin	LD50 > 17 756 mg/kg

Acétate de propyle	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 >16.7, < 33.4 mg/l
Acétate de propyle	Ingestion	Rat	LD50 8 700 mg/kg
Oxyde de magnésium	Cutané	Jugement professionnel	LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg
Oxyde de magnésium	Ingestion	Rat	LD50 3 870 mg/kg
Oxyde de zinc	Cutané		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Oxyde de zinc	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 5,7 mg/l
Oxyde de zinc	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Colophane	Cutané	Lapin	LD50 > 2 500 mg/kg
Colophane	Ingestion	Rat	LD50 7 600 mg/kg
PRODUITS DE REACTION DU P-CRESOL AVEC DU DICYCLOPENTADIENE ET DE L'ISOBUTYLENE	Cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
PRODUITS DE REACTION DU P-CRESOL AVEC DU DICYCLOPENTADIENE ET DE L'ISOBUTYLENE	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg

TAE = Toxicité Aigüe Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Butanone	Lapin	Irritation minimale.
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	Lapin	Irritant
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n- Hexane	Lapin	Irritant
Polychloroprène	Humain	Aucune irritation significative
Acétate de propyle	Lapin	Aucune irritation significative
Oxyde de magnésium	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Oxyde de zinc	Homme et animal	Aucune irritation significative
Colophane	Lapin	Aucune irritation significative
PRODUITS DE REACTION DU P-CRESOL AVEC DU DICYCLOPENTADIENE ET DE L'ISOBUTYLENE	Lapin	Aucune irritation significative

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Butanone	Lapin	Irritant sévère
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	Lapin	Aucune irritation significative
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	Lapin	Moyennement irritant
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n- Hexane	Lapin	Aucune irritation significative
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n- Hexane	Lapin	Moyennement irritant
Polychloroprène	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Acétate de propyle	Lapin	Irritant modéré
Oxyde de zinc	Lapin	Moyennement irritant
Colophane	Lapin	Moyennement irritant
PRODUITS DE REACTION DU P-CRESOL AVEC DU DICYCLOPENTADIENE ET DE L'ISOBUTYLENE	Lapin	Aucune irritation significative

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	Cochon d'Inde	Non-classifié
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n- Hexane	Cochon d'Inde	Non-classifié

Acétate de propyle	Composants similaires	Non-classifié
Oxyde de zinc	Cochon d'Inde	Non-classifié
Colophane	Cochon d'Inde	Sensibilisant
PRODUITS DE REACTION DU P-CRESOL AVEC DU DICYCLOPENTADIENE ET DE L'ISOBUTYLENE	Cochon d'Inde	Non-classifié

Sensibilisation des voies respiratoires

Nom	Organismes	Valeur
Colophane	Humain	Non-classifié

Mutagénicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Butanone	In vitro	Non mutagène
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	In vitro	Non mutagène
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n- Hexane	In vitro	Non mutagène
Acétate de propyle	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Oxyde de magnésium	In vitro	Non mutagène
Oxyde de zinc	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Oxyde de zinc	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
PRODUITS DE REACTION DU P-CRESOL AVEC DU DICYCLOPENTADIENE ET DE L'ISOBUTYLENE	In vitro	Non mutagène

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Butanone	Inhalation	Humain	Non-cancérogène
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	Inhalation	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n- Hexane	Inhalation	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Oxyde de magnésium	Non spécifié	Homme et animal	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Butanone	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	LOAEL 8,8 mg/l	Pendant la grossesse
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	Non spécifié	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL Non disponible	2 génération
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	Non spécifié	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL Non disponible	2 génération
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	Non spécifié	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL Non disponible	2 génération
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n-Hexane	Non spécifié	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL Non disponible	2 génération
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n-	Non	Non classifié pour les effets sur la	Rat	NOAEL Non	2 génération

Hexane	spécifié	fertilité masculine		disponible	
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n-Hexane	Non spécifié	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL Non disponible	2 génération
Acétate de propyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/day	Pendant la grossesse
Oxyde de zinc	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité et/ou le développement	Multiples espèces animales.	NOAEL 125 mg/kg/day	avant l'accouplement et pendant la gestation
PRODUITS DE REACTION DU P-CRESOL AVEC DU DICYCLOPENTADIENE ET DE L'ISOBUTYLENE	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Lapin	NOAEL 15 mg/kg/day	Pendant la grossesse

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Butanone	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Classification officielle	NOAEL Non disponible	
Butanone	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	NOAEL Non disponible	
Butanone	Ingestion	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Jugement professionnel	NOAEL Non disponible	
Butanone	Ingestion	Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL Non disponible	Non applicable
Butanone	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	LOAEL 1 080 mg/kg	Non applicable
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Homme et animal	NOAEL Non disponible	
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		NOAEL Non disponible	
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	Ingestion	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Jugement professionnel	NOAEL Non disponible	
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n-Hexane	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Homme et animal	NOAEL Non disponible	
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n-Hexane	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n-Hexane	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n-Hexane	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		NOAEL Non disponible	

Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n-Hexane	Ingestion	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Jugement professionnel	NOAEL Non disponible	
Acétate de propyle	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Cat	NOAEL NA	
Acétate de propyle	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL Non disponible	
Acétate de propyle	Inhalation	Système nerveux	Non-classifié	Rat	NOAEL NA	4 heures
Oxyde de magnésium	Inhalation	Système respiratoire	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Butanone	Cutané	Système nerveux	Non-classifié	Cochon d'Inde	NOAEL Non disponible	31 semaines
Butanone	Inhalation	Foie | Rénale et / ou de la vessie | Coeur | Système endocrine | tractus gastro-intestinal | os, dents, ongles et / ou les cheveux | système hématopoïétique | système immunitaire | muscles	Non-classifié	Rat	NOAEL 14,7 mg/l	90 jours
Butanone	Ingestion	Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL Non disponible	7 jours
Butanone	Ingestion	Système nerveux	Non-classifié	Rat	NOAEL 173 mg/kg/day	90 jours
Acétate de propyle	Inhalation	Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 0,6 mg/l	90 jours
Acétate de propyle	Inhalation	Coeur | la peau | Système endocrine | tractus gastro-intestinal | os, dents, ongles et / ou les cheveux | système hématopoïétique | Foie | système immunitaire | muscles | Système nerveux | des yeux | Rénale et / ou de la vessie | système vasculaire	Non-classifié	Rat	NOAEL 6,4 mg/l	90 jours
Oxyde de zinc	Ingestion	Système nerveux	Non-classifié	Rat	NOAEL 600 mg/kg/day	10 jours
Oxyde de zinc	Ingestion	Système endocrine | système hématopoïétique | Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Autres	NOAEL 500 mg/kg/day	6 Mois
PRODUITS DE REACTION DU P-CRESOL AVEC DU DICYCLOPENTADIENE ET DE L'ISOBUTYLENE	Ingestion	Système endocrine | sang | Foie | des yeux	Non-classifié	Rat	NOAEL 289 mg/kg/day	90 jours

Danger par aspiration

Nom	Valeur
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	Risque d'aspiration
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n- Hexane	Risque d'aspiration

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	Type	Exposition	Test point final	Test résultat
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	927-510-4	Vairon de Fathead	Estimé	96 heures	Concentration létale 50%	8,2 mg/l
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	927-510-4	Algues vertes	Estimé	72 heures	Niveau d'effet 50%	3,1 mg/l
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	927-510-4	Algues vertes	Estimé	72 heures	Niveau d'effet 50%	29 mg/l
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	927-510-4	Algues vertes	Estimé	72 heures	Niveau d'effet 50%	55 mg/l
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	927-510-4	Puce d'eau	Estimé	48 heures	Niveau d'effet 50%	3 mg/l
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	927-510-4	Puce d'eau	Estimé	48 heures	Niveau d'effet 50%	4,5 mg/l
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	927-510-4	Puce d'eau	Estimé	48 heures	Concentration léthale 50%	3,9 mg/l
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	927-510-4	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	>13,4 mg/l
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	927-510-4		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	927-510-4	Algues vertes	Estimé	72 heures	NOEL	0,5 mg/l
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	927-510-4	Algues vertes	Estimé	72 heures	NOEL	6,3 mg/l
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	927-510-4	Algues vertes	Estimé	72 heures	NOEL	30 mg/l
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	927-510-4	Puce d'eau	Estimé	21 jours	NOEL	1 mg/l
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	927-510-4	Puce d'eau	Estimé	21 jours	NOEL	2,6 mg/l
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n-Hexane	931-254-9	Vairon de Fathead	Estimé	96 heures	Concentration létale 50%	8,2 mg/l

Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n-Hexane	931-254-9	Algues vertes	Estimé	72 heures	Niveau d'effet 50%	3,1 mg/l
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n-Hexane	931-254-9	Algues vertes	Estimé	72 heures	Niveau d'effet 50%	29 mg/l
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n-Hexane	931-254-9	Algues vertes	Estimé	72 heures	Niveau d'effet 50%	55 mg/l
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n-Hexane	931-254-9	Puce d'eau	Estimé	48 heures	Niveau d'effet 50%	3 mg/l
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n-Hexane	931-254-9	Puce d'eau	Estimé	48 heures	Niveau d'effet 50%	4,5 mg/l
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n-Hexane	931-254-9	Puce d'eau	Estimé	48 heures	Concentration léthale 50%	3,9 mg/l
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n-Hexane	931-254-9	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	>13,4 mg/l
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n-Hexane	931-254-9		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n-Hexane	931-254-9	Algues vertes	Estimé	72 heures	NOEL	0,5 mg/l
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n-Hexane	931-254-9	Algues vertes	Estimé	72 heures	NOEL	6,3 mg/l
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n-Hexane	931-254-9	Algues vertes	Estimé	72 heures	NOEL	30 mg/l
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n-Hexane	931-254-9	Puce d'eau	Estimé	21 jours	NOEL	1 mg/l
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n-Hexane	931-254-9	Puce d'eau	Estimé	21 jours	NOEL	2,6 mg/l
Butanone	78-93-3	Vairon de Fathead	Expérimental	96 heures	Concentration léthale 50%	2 993 mg/l
Butanone	78-93-3	Algues vertes	Expérimental	96 heures	Effet concentration 50%	2 029 mg/l
Butanone	78-93-3	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	308 mg/l
Butanone	78-93-3	Algues vertes	Expérimental	96 heures	Effet concentration 10%	1 289 mg/l
Butanone	78-93-3	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	Concentration sans effet observé (NOEC)	100 mg/l
Acétate de propyle	109-60-4	Vairon de Fathead	Expérimental	96 heures	Concentration léthale 50%	56 mg/l
Acétate de propyle	109-60-4	Algues vertes	Expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	672 mg/l
Acétate de propyle	109-60-4	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	91,5 mg/l
Acétate de propyle	109-60-4	Algues vertes	Expérimental	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEC)	83,2 mg/l
Polychloroprène	9010-98-4		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Oxyde de magnésium	1309-48-4		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			

PRODUITS DE REACTION DU P-CRESOL AVEC DU DICYCLOPENTADIENE ET DE L'ISOBUTYLENE	68610-51-5	Algues vertes	Expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	>100 mg/l
PRODUITS DE REACTION DU P-CRESOL AVEC DU DICYCLOPENTADIENE ET DE L'ISOBUTYLENE	68610-51-5	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	Concentration léthale 50%	>100 mg/l
PRODUITS DE REACTION DU P-CRESOL AVEC DU DICYCLOPENTADIENE ET DE L'ISOBUTYLENE	68610-51-5	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	>100 mg/l
PRODUITS DE REACTION DU P-CRESOL AVEC DU DICYCLOPENTADIENE ET DE L'ISOBUTYLENE	68610-51-5	Vairon de Fathead	Expérimental	34 jours	NOEL	100 mg/l
PRODUITS DE REACTION DU P-CRESOL AVEC DU DICYCLOPENTADIENE ET DE L'ISOBUTYLENE	68610-51-5	Algues vertes	Expérimental	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEC)	100 mg/l
PRODUITS DE REACTION DU P-CRESOL AVEC DU DICYCLOPENTADIENE ET DE L'ISOBUTYLENE	68610-51-5	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	Effet concentration 10%	<1 mg/l
Colophane	8050-09-7	Algues vertes	Expérimental	72 heures	Niveau d'effet 50%	>100 mg/l
Colophane	8050-09-7	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	Niveau d'effet 50%	911 mg/l
Colophane	8050-09-7	Poisson zèbre	Expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	>1 mg/l
Colophane	8050-09-7	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEL	>100 mg/l
Oxyde de zinc	1314-13-2	Algues vertes	Estimé	72 heures	Effet concentration 50%	0,052 mg/l
Oxyde de zinc	1314-13-2	Truite arc-en-ciel	Estimé	96 heures	Concentration léthale 50%	0,21 mg/l
Oxyde de zinc	1314-13-2	Puce d'eau	Estimé	48 heures	Effet concentration 50%	0,07 mg/l
Oxyde de zinc	1314-13-2	Algues vertes	Estimé	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEC)	0,006 mg/l
Oxyde de zinc	1314-13-2	Puce d'eau	Estimé	7 jours	Concentration sans effet observé (NOEC)	0,02 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	927-510-4	Estimé Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	98 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande chimique en oxygène	OECD 301F - Manometric Respiro

Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	927-510-4	Données non disponibles ou insuffisantes			N/A	
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	927-510-4	Estimé Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	98 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande chimique en oxygène	OECD 301F - Manometric Respiro
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	927-510-4	Estimé Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	77 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OECD 301F - Manometric Respiro
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n-Hexane	931-254-9	Estimé Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	98 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande chimique en oxygène	OECD 301F - Manometric Respiro
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n-Hexane	931-254-9	Données non disponibles ou insuffisantes			N/A	
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n-Hexane	931-254-9	Estimé Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	98 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande chimique en oxygène	OECD 301F - Manometric Respiro
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n-Hexane	931-254-9	Estimé Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	77 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OECD 301F - Manometric Respiro
Butanone	78-93-3	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	98 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301D
Acétate de propyle	109-60-4	Expérimental Biodégradation	14 jours	Demande biologique en oxygène	81 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301C
Polychloroprène	9010-98-4	Données non disponibles ou insuffisantes			N/A	
Oxyde de magnésium	1309-48-4	Données non disponibles ou insuffisantes			N/A	
PRODUITS DE REACTION DU P-CRESOL AVEC DU DICYCLOPENTADIENE ET DE L'ISOBUTYLENE	68610-51-5	Expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	1 % en poids	OCDE 301B - Mod. CO2
Colophane	8050-09-7	Expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	64 % en poids	OCDE 301B - Mod. CO2

Oxyde de zinc	1314-13-2	Données non disponibles ou insuffisantes			N/A	

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	CAS N°	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	927-510-4	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	927-510-4	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	927-510-4	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	927-510-4	Estimé Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	3.6	Autres méthodes
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n-Hexane	931-254-9	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n-Hexane	931-254-9	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n-Hexane	931-254-9	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n-Hexane	931-254-9	Estimé Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	3.6	Autres méthodes
Butanone	78-93-3	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.29	Autres méthodes
Acétate de propyle	109-60-4	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	1.4	Autres méthodes
Polychloroprène	9010-98-4	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Oxyde de magnésium	1309-48-4	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
PRODUITS DE REACTION DU P-CRESOL AVEC DU DICYCLOPENTADIENE ET DE L'ISOBUTYLENE	68610-51-5	Estimé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	≤55	Estimation : Facteur de bioaccumulation
Colophane	8050-09-7	Estimé FCB - Truite arc-en-ciel	20 jours	Facteur de bioaccumulation	129	Autres méthodes
Oxyde de zinc	1314-13-2	Expérimental BCF-Carp	56 jours	Facteur de bioaccumulation	≤217	OCDE 305E

12.4. Mobilité dans le sol:
Contacter le fournisseur pour plus d'informations.

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes:
Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:
Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale.

Incinérer dans une installation d'incinération de déchets autorisée. Comme une alternative de disposition, utiliser une installation autorisée acceptable à éliminer les déchets. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client.Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attibuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agrée.

Code déchets EU (produit tel que vendu)
08 04 09* Déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

FJ-9600-0195-8

UU-0015-0907-2, UU-0015-1017-9, UU-0015-1018-7

ADR/RID: UN1133, Adhesifs, QUANTITE LIMITEE, 3., II , (E), Classification code ADR : F1.
CODE IMDG: UN1133, ADHESIVES, 3., II , IMDG-Code segregation code: NONE, LIMITED QUANTITY, EMS: FE,SD.
ICAO/IATA: UN1133, ADHESIVES, 3., II .

UU-0015-1694-5

ADR/RID: UN1133, ADHESIFS, 3., II , (D/E), Classification code ADR : F1.
CODE IMDG: UN1133, ADHESIVES, 3., II , IMDG-Code segregation code: NONE, EMS: FE,SD.
ICAO/IATA: UN1133, ADHESIVES, 3., II .

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Cancérogénicité

Ingrédient	Numéro CAS	Classification	Réglementation
Polychloroprène	9010-98-4	Gr.3: non classifié	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)

Tableau des maladies professionnelles

43	Affections provoquées par l'aldéhyde formique et ses polymères
59	Intoxications professionnelles par l'hexane
65	Lésions eczématiformes de mécanisme allergique
84	Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel : hydrocarbures liquides aliphatiques ou cycliques saturés ou insaturés et leurs mélanges ; hydrocarbures halogénés liquides ; dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques ; alcools ; glycols, éthers ; diméthylformamide et dimétylacétamine ; acétonitrile et propionitrile ; pyridine ; diméthylsulfone et diméthylsulfoxyde.

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange. Des évaluations de la sécurité chimique pour les substances contenues peuvent avoir été effectuées par les déclarants des substances conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006, tel que modifié.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
H361d	Susceptible de nuire au foetus.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Raison de la révision:

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES - L'information a été modifiée.
12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.
12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.
Etiquette: % CLP inconnu - L'information a été modifiée.
Liste des sensibilisants. - L'information a été modifiée.
Remarque CLP (phrase) - L'information a été supprimée.
Section 1: désignation commerciale du produit. - L'information a été modifiée.
Section 11: Classification (Disclaimer) - L'information a été modifiée.
Section 11: Danger pour la reproduction (Information) - L'information a été supprimée.
Rubrique 11: Effets sur la reproduction /le développement - L'information a été ajoutée.
Section 11: Tableau cancérogénicité - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition unique - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Sensibilisation des voies respiratoires - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été modifiée.
Section 11: Toxicité aigüe (Tableau ATE - text) - L'information a été modifiée.
Section 11: Toxicité aigüe (Tableau) - L'information a été modifiée.
Section 12: Avertissement de classification - L'information a été modifiée.
Section 12: Pas d'information displonibles concernat PBT/vPvB (Avertissement) - L'information a été modifiée.
Section 15 : Tableau des maladies professionelles. - L'information a été modifiée.
Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.
Section 5: Feu - Moyens d'extinction (Information) - L'information a été modifiée.
Section 6: Rejet accidentel de nettoyage (Information) - L'information a été modifiée.
Section 6: Rejet accidentel d'environnement (Information) - L'information a été modifiée.
Section 7: Précautions de la manipulation (Information) - L'information a été modifiée.
Section 8: Protection personelle - La peau/ La main (Information) - L'information a été modifiée.
Valeurs limites de moyenne d'exposition :Valeurs limites de moyenne d'exposition :Valeurs limites de moyenne d'exposition : - L'information a été modifiée.

Annexe

Titre	
Identification de la substance	Oxyde de zinc; EC No. 215-222-5; Numéro CAS 1314-13-2;
Nom du scénario d'exposition	Formulation
étape du cycle de vie	Formulation ou réemballage
activités participatives	PROC 08a -Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC 08b -Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC 09 -Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) ERC 02 -Formulation dans un mélange
Processus, les tâches et les activités couvertes	Échantillonage ouvert. Transfert de substance / mélange avec des contrôles d'ingénierie dédiés. Transferts sans contrôles, y compris chargement , remplissage, déversement , ensachage.
21 Conditions opérationnelles et des mesures de gestion des risques	
Conditions d'exploitation	**État physique:**Liquide **Conditions générales d'exploitation** Exposition continue; Fréquence d'exposition sur le lieu de travail (par employé): 8 heures / jour; Quantité utilisée par application par utilisateur: 50 Tonnes par an;
Mesures de la gestion du risque	Dans les conditions de mise en oeuvre décrites ci-dessus les mesures de la gestion du risque suivantes s'appliquent : **Mesures de la gestion du risque** **Santé humaine** Lunettes - résistant aux produits chimiques; Vêtements de protection / Porter des vêtements de protection appropriés.; Porter des gants résistants chimiquement (testés selon la EN374) et suivre une formation de base pour les employés. Reportez-vous à la section 8 de la fiche de données de sécurité pour la nature de gants spécifiques.; **Environnemental** Traitement de l'eau - incinération des déchets;
Mesures de gestion des déchets	Ne pas rejeter dans les eaux et les sols agricoles; Incinération par des sociétés spécialisées.; Envoyer dans une station d'épuration municipale.;
3. Prévision de l'exposition	

Prévision de l'exposition	Les expositions humaines ne devraient pas dépasser les DNELs, quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place. Les expositions de l'environnement ne doivent pas dépasser les PNECs quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place.

Titre	
Identification de la substance	Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n- Hexane; EC No. 931-254-9; Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques; EC No. 927-510-4;
Nom du scénario d'exposition	Formulation
étape du cycle de vie	Formulation ou réemballage
activités participatives	PROC 08a -Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC 08b -Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC 09 -Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) ERC 02 -Formulation dans un mélange
Processus, les tâches et les activités couvertes	Échantillonage ouvert. Transferts avec contrôles, y compris chargement , remplissage, déversement , ensachage . Transferts sans contrôles, y compris chargement , remplissage, déversement , ensachage.
21 Conditions opérationnelles et des mesures de gestion des risques	
Conditions d'exploitation	**État physique:**Liquide **Conditions générales d'exploitation** Présume l'utilisation a plus de 20°C au-dessus de la température ambiante; Exposition continue; Durée d'exposition par jour sur le poste de travail (par employé): 8 heures / jour; Jours d'émission par an: 100 jours par an;
Mesures de la gestion du risque	Dans les conditions de mise en oeuvre décrites ci-dessus les mesures de la gestion du risque suivantes s'appliquent : **Mesures de la gestion du risque** **Santé humaine** Non nécessaire; **Environnemental** Non nécessaire;
Mesures de gestion des déchets	Ne pas rejeter dans les eaux et les sols agricoles; Incinération par des sociétés spécialisées.;
3. Prévision de l'exposition	
Prévision de l'exposition	Les expositions humaines ne devraient pas dépasser les DNELs, quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place. Les expositions de l'environnement ne doivent pas dépasser les PNECs quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place.

Titre	
Identification de la substance	Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n- Hexane; EC No. 931-254-9; Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques; EC No. 927-510-4;
Nom du scénario d'exposition	Utilisation industrielle d'adhésifs
étape du cycle de vie	Utiliser dans des sites industriels
activités participatives	PROC 07 -Pulvérisation dans des installations industrielles PROC 10 -Application au rouleau ou au pinceau ERC 04 -Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)

Processus, les tâches et les activités couvertes	Application of product with a roller or brush. Pulvérisation de substances/mélanges.
21 Conditions opérationnelles et des mesures de gestion des risques	
Conditions d'exploitation	**État physique:**Liquide **Conditions générales d'exploitation** Présume l'utilisation a plus de 20°C au-dessus de la température ambiante; Exposition continue; Durée d'exposition par jour sur le poste de travail (par employé): 8 heures / jour; Jours d'émission par an: 20 jours par an;
Mesures de la gestion du risque	Dans les conditions de mise en oeuvre décrites ci-dessus les mesures de la gestion du risque suivantes s'appliquent : **Mesures de la gestion du risque** **Santé humaine** Non nécessaire; **Environnemental** Non nécessaire;
Mesures de gestion des déchets	Ne pas rejeter dans les eaux et les sols agricoles; Incinération par des sociétés spécialisées.;
3. Prévision de l'exposition	
Prévision de l'exposition	Les expositions humaines ne devraient pas dépasser les DNELs, quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place. Les expositions de l'environnement ne doivent pas dépasser les PNECs quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place.

Titre	
Identification de la substance	Oxyde de zinc; EC No. 215-222-5; Numéro CAS 1314-13-2;
Nom du scénario d'exposition	Utilisation industrielle d'adhésifs
étape du cycle de vie	Utiliser dans des sites industriels
activités participatives	PROC 07 -Pulvérisation dans des installations industrielles ERC 06d -Utilisation de régulateurs de processus réactifs dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)
Processus, les tâches et les activités couvertes	Pulvérisation de substances/mélanges.
21 Conditions opérationnelles et des mesures de gestion des risques	
Conditions d'exploitation	**État physique:**Liquide **Conditions générales d'exploitation** Exposition continue; Fréquence d'exposition sur le lieu de travail (par employé): 8 heures / jour; Quantité utilisée par application par utilisateur: 50 Tonnes par an;
Mesures de la gestion du risque	Dans les conditions de mise en oeuvre décrites ci-dessus les mesures de la gestion du risque suivantes s'appliquent : **Mesures de la gestion du risque** **Santé humaine** Lunettes - résistant aux produits chimiques; Vêtements de protection / Porter des vêtements de protection appropriés.; Porter des gants résistants chimiquement (testés selon la EN374) et suivre une formation de base pour les employés. Reportez-vous à la section 8 de la fiche de données de sécurité pour la nature de gants spécifiques.; **Environnemental** Non nécessaire;
Mesures de gestion des déchets	Ne pas rejeter dans les eaux et les sols agricoles;

	Incinération par des sociétés spécialisées.; Envoyer dans une station d'épuration municipale.;
3. Prévision de l'exposition	
Prévision de l'exposition	Les expositions humaines ne devraient pas dépasser les DNELs, quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place. Les expositions de l'environnement ne doivent pas dépasser les PNECs quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place.

Titre	
Identification de la substance	Oxyde de zinc; EC No. 215-222-5; Numéro CAS 1314-13-2;
Nom du scénario d'exposition	Utilisation industrielle d'adhésifs
étape du cycle de vie	Utiliser dans des sites industriels
activités participatives	PROC 10 -Application au rouleau ou au pinceau PROC 13 -Traitement d'articles par trempage et versage ERC 06d -Utilisation de régulateurs de processus réactifs dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)
Processus, les tâches et les activités couvertes	Application of product with a roller or brush.
21 Conditions opérationnelles et des mesures de gestion des risques	
Conditions d'exploitation	**État physique:**Liquide **Conditions générales d'exploitation** Exposition continue; Fréquence d'exposition sur le lieu de travail (par employé): 8 heures / jour; Quantité utilisée par application par utilisateur: 50 Tonnes par an;
Mesures de la gestion du risque	Dans les conditions de mise en oeuvre décrites ci-dessus les mesures de la gestion du risque suivantes s'appliquent : **Mesures de la gestion du risque** **Santé humaine** Lunettes - résistant aux produits chimiques; Vêtements de protection / Porter des vêtements de protection appropriés.; Porter des gants résistants chimiquement (testés selon la EN374) et suivre une formation de base pour les employés. Reportez-vous à la section 8 de la fiche de données de sécurité pour la nature de gants spécifiques.; **Environnemental** Non nécessaire;
Mesures de gestion des déchets	Ne pas rejeter dans les eaux et les sols agricoles; Incinération par des sociétés spécialisées.; Envoyer dans une station d'épuration municipale.;
3. Prévision de l'exposition	
Prévision de l'exposition	Les expositions humaines ne devraient pas dépasser les DNELs, quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place. Les expositions de l'environnement ne doivent pas dépasser les PNECs quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place.

Titre	
Identification de la substance	Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n- Hexane; EC No. 931-254-9; Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques; EC No. 927-510-4;
Nom du scénario d'exposition	Utilisation professionnelle d'adhésifs
étape du cycle de vie	Pour usage professionnel/industriel uniquement

activités participatives	PROC 11 -Pulvérisation en dehors d'installations industrielles ERC 08a -Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
Processus, les tâches et les activités couvertes	Pulvérisation de substances/mélanges.
21 Conditions opérationnelles et des mesures de gestion des risques	
Conditions d'exploitation	**État physique:**Liquide **Conditions générales d'exploitation** Présume l'utilisation a plus de 20°C au-dessus de la température ambiante; Exposition continue; Durée d'exposition par jour sur le poste de travail (par employé): 8 heures / jour; Jours d'émission par an: 365 jours/année;
Mesures de la gestion du risque	Dans les conditions de mise en oeuvre décrites ci-dessus les mesures de la gestion du risque suivantes s'appliquent : **Mesures de la gestion du risque** **Santé humaine** Non nécessaire; **Environnemental** Non nécessaire;
Mesures de gestion des déchets	Ne pas rejeter dans les eaux et les sols agricoles;
3. Prévision de l'exposition	
Prévision de l'exposition	Les expositions humaines ne devraient pas dépasser les DNELs, quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place. Les expositions de l'environnement ne doivent pas dépasser les PNECs quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place.

Titre	
Identification de la substance	Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n- Hexane; EC No. 931-254-9; Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques; EC No. 927-510-4;
Nom du scénario d'exposition	Utilisation professionnelle d'adhésifs
étape du cycle de vie	Pour usage professionnel/industriel uniquement
activités participatives	PROC 10 -Application au rouleau ou au pinceau ERC 08a -Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
Processus, les tâches et les activités couvertes	Application of product with a roller or brush.
21 Conditions opérationnelles et des mesures de gestion des risques	
Conditions d'exploitation	**État physique:**Liquide **Conditions générales d'exploitation** Présume l'utilisation a plus de 20°C au-dessus de la température ambiante; Exposition continue; Durée d'exposition par jour sur le poste de travail (par employé): 8 heures / jour; Jours d'émission par an: 365 jours/année;
Mesures de la gestion du risque	Dans les conditions de mise en oeuvre décrites ci-dessus les mesures de la gestion du risque suivantes s'appliquent : **Mesures de la gestion du risque** **Santé humaine** Non nécessaire; **Environnemental** Non nécessaire;
Mesures de gestion des déchets	Ne pas rejeter dans les eaux et les sols agricoles;

3. Prévision de l'exposition	
Prévision de l'exposition	Les expositions humaines ne devraient pas dépasser les DNELs, quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place. Les expositions de l'environnement ne doivent pas dépasser les PNECs quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place.

Titre	
Identification de la substance	Oxyde de zinc; EC No. 215-222-5; Numéro CAS 1314-13-2;
Nom du scénario d'exposition	Utilisation professionnelle d'adhésifs
étape du cycle de vie	Pour usage professionnel/industriel uniquement
activités participatives	PROC 11 -Pulvérisation en dehors d'installations industrielles ERC 08c -Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur)
Processus, les tâches et les activités couvertes	Pulvérisation de substances/mélanges.
21 Conditions opérationnelles et des mesures de gestion des risques	
Conditions d'exploitation	**État physique:**Liquide **Conditions générales d'exploitation** Exposition continue; Fréquence d'exposition sur le lieu de travail (par employé): 8 heures / jour; Quantité utilisée par application par utilisateur: 50 Tonnes par an;
Mesures de la gestion du risque	Dans les conditions de mise en oeuvre décrites ci-dessus les mesures de la gestion du risque suivantes s'appliquent : **Mesures de la gestion du risque** **Santé humaine** Lunettes - résistant aux produits chimiques; Vêtements de protection / Porter des vêtements de protection appropriés.; Porter des gants résistants chimiquement (testés selon la EN374) et suivre une formation de base pour les employés. Reportez-vous à la section 8 de la fiche de données de sécurité pour la nature de gants spécifiques.; **Environnemental** Non nécessaire;
Mesures de gestion des déchets	Ne pas rejeter dans les eaux et les sols agricoles;
3. Prévision de l'exposition	
Prévision de l'exposition	Les expositions humaines ne devraient pas dépasser les DNELs, quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place. Les expositions de l'environnement ne doivent pas dépasser les PNECs quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place.

Titre	
Identification de la substance	Oxyde de zinc; EC No. 215-222-5; Numéro CAS 1314-13-2;
Nom du scénario d'exposition	Utilisation professionnelle d'adhésifs
étape du cycle de vie	Pour usage professionnel/industriel uniquement
activités participatives	PROC 10 -Application au rouleau ou au pinceau PROC 13 -Traitement d'articles par trempage et versage ERC 08c -Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur)
Processus, les tâches et les activités couvertes	Application of product with a roller or brush.
21 Conditions opérationnelles et des mesures de gestion des risques	
Conditions d'exploitation	**État physique:**Liquide

	Conditions générales d'exploitation Exposition continue; Fréquence d'exposition sur le lieu de travail (par employé): 8 heures / jour; Quantité utilisée par application par utilisateur: 50 Tonnes par an;
Mesures de la gestion du risque	Dans les conditions de mise en oeuvre décrites ci-dessus les mesures de la gestion du risque suivantes s'appliquent : **Mesures de la gestion du risque** **Santé humaine** Lunettes - résistant aux produits chimiques; Vêtements de protection / Porter des vêtements de protection appropriés.; Porter des gants résistants chimiquement (testés selon la EN374) et suivre une formation de base pour les employés. Reportez-vous à la section 8 de la fiche de données de sécurité pour la nature de gants spécifiques.; **Environnemental** Non nécessaire;
Mesures de gestion des déchets	Ne pas rejeter dans les eaux et les sols agricoles;
3. Prévision de l'exposition	
Prévision de l'exposition	Les expositions humaines ne devraient pas dépasser les DNELs, quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place. Les expositions de l'environnement ne doivent pas dépasser les PNECs quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné , à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaitre et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volume des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

Les FDS de 3M en France sont disponibles sur le site www.3m.fr